

Assurance vie collective

Comprendre l'assurance vie de votre employeur — et ses vraies limites.

L'assurance vie collective, expliquée simplement.

Si vous avez une assurance vie par votre employeur, c'est probablement de ça qu'il s'agit. Comprendre comment elle fonctionne vous aide à voir ce qu'elle couvre vraiment — et ce qu'elle ne couvre pas.



Une police, pour tout un groupe.

Plutôt que d'être évalué individuellement, vous adhérez à un contrat-cadre souscrit par votre employeur ou une association. L'admissibilité dépend surtout du fait d'être « effectivement au travail », pas d'un examen médical détaillé.

Souvent un multiple de votre salaire.

1x, 2x votre salaire annuel — ou un montant fixe, ou selon vos années de service. Une protection supplémentaire facultative, temporaire ou permanente, est parfois offerte pour bonifier ce montant de base.

Une protection pour le conjoint et les enfants.

Plusieurs régimes collectifs incluent une petite protection pour les personnes à votre charge, en plus de la vôtre — généralement un montant plus modeste.

Un droit de transformation, mais pas indéfiniment.

Si vous quittez le groupe (perte d'emploi, retraite), vous pouvez généralement transformer votre protection collective en police individuelle, sans preuve d'assurabilité — mais seulement dans un délai limité après votre départ.

L'assurance crédit collective.

Celle qu'un prêteur propose pour couvrir un solde hypothécaire ou un prêt. Le bénéficiaire, c'est le prêteur — pas votre famille. Le montant diminue avec votre solde, et les critères d'admissibilité sont établis par le prêteur, pas par vous.

Rarement suffisante à elle seule.

Le montant est souvent fixé par votre employeur, pas par vos besoins réels. Elle prend fin si vous quittez l'emploi, et n'est pas toujours transférable sans condition. Une protection individuelle vient combler cet écart.

On regarde ce que couvre vraiment votre assurance collective ?

20 minutes suffisent pour voir l'écart entre ce que vous avez et ce qu'il vous faut.

Ce qu'on me demande le plus souvent.